

Partie 2 - Mesures spécifiques à nos activités

Fiche 2 Piscine et bain à remous

Version du 19 juin 2020

Les mesures spécifiques ci-dessous s'ajoutent aux gestes barrières définis par Santé Publique France (sur base du modèle W-0314-001-2003 du 20 mars 2020),

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut être respectée
- Info-coronavirus : 0 800 130 000 (appel gratuit)

et s'ajoutent au règlement intérieur piscine sans s'y substituer.

Étapes	Organisation pour le client	Commentaires
Accès piscine	Afin d'interdire l'accès piscine aux enfants non accompagnés, le contrôle existant de l'entrée par digicode est maintenu. Désinfection des mains ayant manipulé le digicode par gel hydro alcoolisé disponible après la porte d'entrée	Distributeur à poussoir de gel hydro alcoolisé à disposition à l'entrée.
Vestiaires et casiers	Utilisation interdite, il est demandé aux utilisateurs de se changer dans leurs chambres et de se rendre à la piscine en maillot de bain et peignoir avec un sac personnel pour le stockage de leurs chaussures.	Information lors de la réunion d'accueil
Sèches cheveux	Utilisation interdite	Déconnection au tableau électrique
Fréquentation & Circulation	Afin d'éviter les croisements : - La capacité du grand bassin est limitée à 10 personnes. Il est demandé à tous de respecter cette règle et de limiter son temps de baignade à 1 heure maximum. - Respecter un sens de circulation : ENTREE par la porte d'entrée normale avec digicode sur le	

	<p>balcon, SORTIE par la porte sur le patio Veiller à ne remettre ses chaussures qu'après être totalement à l'extérieur de la piscine sur le patio.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application du principe de marche en avant, après avoir accédé aux bassins il est interdit de revenir en arrière vers la zone vestiaire (pas de douche après le bain) - Recommander une douche savonneuse avant le bain plutôt qu'un rinçage simple. 	
Traitement de l'eau	Le dosage de Chlore est poussé au maximum de la norme autorisée.	1.4mg/L de chlore actif (3 à 5 mg/L de chlore disponible)
Bain à remous	En raison de sa taille réduite, ce bassin est fermé jusqu'à nouvel ordre.	Informations lors de la réunion d'accueil
Utilisation des transats au solarium	Déconseillé mais possible après pulvérisation de désinfectant virucide EN 14476 par l'utilisateur.	Informations lors de la réunion d'accueil et pulvérisateur désinfectant virucide à disposition sur le solarium
Utilisation de matériel et de jeux (frites, altères planches, bouées...)	Seul le matériel personnel est autorisé, le matériel du Domaine est disponible uniquement en présence des animateurs qui assureront leurs désinfection après chaque usage.	Informations lors de la réunion d'accueil. Pulvérisation désinfectant virucide
Nettoyage	Respect des consignes Annexe 1 du protocole piscine ARSbzh	Informations au personnel et tableaux de suivi.
Aération	<p>Le fonctionnement de la CTA est maintenu.</p> <p>En journée en cas de beau temps : couper le déshumidificateur et privilégier l'ouverture des baies vitrées sur le solarium</p>	Informations au personnel.